

**Monsieur Jean-Paul OMEYER, Vice Président,** accueille les membres du Conseil. Il indique que Messieurs Baeumler et Tacquard doivent rejoindre l'Assemblée en cours de séance et donne également lecture des personnes excusées. Le quorum étant dépassé, il propose d'aborder le premier point à l'ordre du jour.

**Point 1 – Approbation du compte rendu de la séance du 22 septembre 2006 et désignation du secrétaire de séance**

**Monsieur Jean-Paul OMEYER** soumet le compte – rendu de la séance du 22 septembre 2006.

- **Le compte rendu est approuvé à l'unanimité**

**Monsieur Jean-Paul OMEYER** propose de nommer Mme Sonia Lévêque comme secrétaire de séance.

- **Le Conseil, à l'unanimité, nomme Mme Sonia Lévêque comme secrétaire de séance.**

**Point 2– Administration générale et Budget**

**2-1 –Décision Modificative DM 2006-3**

**Monsieur André Kippelen** donne lecture du projet de délibération relatif à la Décision Modificative 2006-3. Il précise qu'il s'agit essentiellement d'ajustements de crédits. A noter également une recette complémentaire au titre du Congrès des exploitants de trains touristiques, pour lequel le Pays a présidé le comité d'organisation.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** soumet la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la Décision Modificative n°2006-3.**

**2-2 –Délibérations diverses**

**2-2a) Signatures de conventions**

**Monsieur André Kippelen** donne lecture du projet de délibération qui concerne trois points, à savoir une charte d'utilisation du LEI (FROTSI), une convention avec le Chemin des auteurs et un avenant pour le contrat Villasur avec la compagnie Groupama.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** soumet la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération proposée par Monsieur Kippelen et autorise le Président, ou un Vice-président à signer les documents énumérés.**

**2-2b) Subvention aux offices de tourisme**

Chacun des quatre offices de tourisme est chargé de mettre en œuvre la stratégie touristique du Pays, en particulier pour le volet promotion. Dans ce cadre, l'office de tourisme du Pays de Thann a assuré la réalisation du dépliant d'appel, pour un montant de 7 107.55€ et celui de la vallée de Saint Amarin s'est chargé du stand lors de la foire de Bâle, pour un montant de 3 920.29€. La délibération a pour objet de rembourser les offices de ces dépenses.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** soumet la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération relative aux subventions pour les offices du tourisme du Pays de Thann et de Saint Amarin.**

**2-2c) Subvention à une association humanitaire**

**Monsieur Jacques Muller** précise qu'il s'agit de la suite de l'opération de sensibilisation des scolaires à l'énergie. Certains des tee-shirts imprimés à cet effet ont été vendus lors des Journées des Energies Renouvelables en mai 2006. En accord avec le dispositif prévu initialement, il s'agit d'accepter ce versement et de l'attribuer à une association humanitaire, à savoir la Corne d'Abondance.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** soumet la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération et les conclusions qui l'accompagnent.**

## **2-2d) Subvention au Train Thur Doller Alsace**

Le Syndicat Mixte du Pays, en tant que Président du comité d'organisation du congrès des exploitants de trains touristiques a bénéficié d'une subvention de la Région Alsace de 3 500€. Il est proposé d'en reverser une partie (3 000 €) à TTDA pour couvrir les frais d'organisation, le solde correspondant aux frais engagés par le Pays.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer**, rappelle que ce point a déjà été évoqué dans la DM 2006-3 qui vient d'être votée et précise que ce Congrès s'est déroulé dans de bonnes conditions et remercie à cet effet Mme Lévêque qui en avait la charge.

**Mme Cécile Weinstoerffer** s'interroge sur le déroulement de cette manifestation.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** précise qu'elle a réuni une quarantaine de réseaux et qu'elle fut riche en échanges entre les participants, soit une quarantaine. Elle a également permis de prendre des contacts pour la demande en cours, de franchissement de la RN66 par le train de la Doller, à Saint André pour se connecter au réseau ferré national à Cernay.

Il soumet ensuite la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération et l'ensemble de ses conclusions**

## **2-3 – Ressources Humaines**

**Monsieur André Kippelen** précise que le déménagement du Clic à la gare de Thann prive ce dernier de secrétariat. Il est proposé d'y pallier par la création d'un poste de secrétariat, qui pourra être pourvu, notamment par une personne en contrat aidé. Il précise également que l'ensemble des coûts relevant du CLIC sont pris en charge par le Conseil Général du Haut Rhin.

**Monsieur Michel Habib** indique également que la réunion du Clic et des pôles gérontologiques a pour objectif de mutualiser leurs moyens. Elle est effective depuis le 5 décembre 2006. Le Clic va poursuivre ses actions transversales, en partenariat avec les acteurs de la gérontologie. Celles-ci s'inscrivent également dans les objectifs du schéma gérontologique départemental. Profitant de la parole, il souhaite tenir les membres du Conseil informés sur les orientations 2007 du Clic : la poursuite des travaux engagés, le développement de l'aide aux aidants, un travail sur la prévention, le volet gérontologique sur le site internet du Pays, la mise en place d'un réseau gérontologique, des actions associant la culture et les personnes âgées, ainsi que des conférences.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** soumet la délibération au vote.

- **Le Conseil, à l'unanimité, adopte la délibération présentée et en particulier le fait de pouvoir signer d'éventuels contrats aidés avec l'Etat.**

## **Point 3– Contrat de Pays - Programme d'actions 2006 – suite et fin**

### **3-1 Contrat de Pays 2005-2006 :**

#### **Programme d'actions 2006 –tranche 1 : dossiers présentés lors du Conseil du 22 septembre.**

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** informe le Conseil que les dossiers déposés au titre de la première tranche ont tous été retenus par le Conseil Régional.

#### **Programme d'actions 2006 –tranche 2 : Nouveaux financements sollicités**

Les actions présentées au titre de la deuxième tranche seront examinées par la Région Alsace lors de la première semaine de janvier 2007. Ce sont les dernières actions du contrat de Pays 2005-2006, permettant ainsi d'utiliser l'ensemble des crédits alloués à Thur Doller pour cette période. **Monsieur Jean-Paul Omeyer** commente ensuite les différentes actions proposées par le Bureau.

#### **Au titre des crédits de fonctionnement**

- Accompagnement à la mise en réseau des acteurs des services à la personne
- Mise en ligne de données concernant les services à la population
- Journées des Energies Renouvelables 2007
- Création du concours Innov'Jeunes
  - A ce jour, ce sont 5 établissements et 6 projets qui ont été déposés autour de sujets multiples : poubelle maligne, services à la personne, faire émerger l'esprit d'entreprendre, .... Fin mai, il y aura une présentation publique au lycée du bâtiment de Cernay.
- Soutenir et dynamiser la pratique athlétique
  - **Monsieur Jean-Paul Omeyer** précise que l'EHA a enclenché une dynamique de structuration à l'échelle du pays, avant même que le Pays ne se constitue.

- Soutien aux musiques actuelles
  - Cette proposition accompagne le festival Mix'Thur 2006.
- Développer des actions de formations communes aux SIAE
  - Un autre dossier retenu par le Bureau, profitant à l'ensemble des Structures d'Insertion par l'Activité Economique (SIAE).

**Au titre des crédits d'investissement**, les trois dossiers ci-dessous répondent aux préoccupations du territoire :

- ZAID, Zone d'Activité d'Intérêt Départemental d'Aspach le haut, sous maîtrise d'ouvrage Communauté de Communes du Pays de Thann, aménagement de l'accès, rue des genêts
- ZAI Pins, travaux d'Aménagements paysagers
- MEF, association de gestion de la Maison de l'Emploi et de la Formation du Pays Thur Doller, participation à l'équipement de la structure (mobilier, matériel informatique, ...).

Les différentes actions proposées n'appelant pas de commentaires, **Monsieur Jean-Paul Omeyer** expose les principes de la nouvelle politique des pays en discussion à la région Alsace :

- Renforcer les projets de territoire et les territoires de projet : un abondement de la région est possible dès lors que le Pays s'engage financièrement sur des axes de la politique sectorielle régionale. Cela permet d'affirmer fortement la volonté du territoire sur les actions prioritaires.
- Soutenir l'animation générale des pays, en allouant une aide globale de 75 000 euros par an, soit une augmentation de 15 000 euros par rapport à la période précédente.
- Offrir un espace de liberté aux territoires, en affectant une somme globale par territoire (100 000€ + 1€/hab) pour les quatre années à venir.

**Monsieur François Tacquard rejoint la séance.**

### **3-2 Contrat de Pays à venir**

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** souhaite que le Pays travaille maintenant sur ses orientations 2007-2010 afin de constituer le plus rapidement possible les dossiers et demandes de financement correspondants. Ainsi, il cite par exemple la mise en place d'un plan climat, un plan de développement et de revitalisation économique, qui pourrait prendre appui sur le dispositif Vivendi.

<b>Point 4 – Elaboration du SCOT (Schéma de Cohérence Territoriale)</b>
---

L'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale est un objectif important pour les années à venir, un dossier à forts enjeux qui nécessitent de bien préparer cet exercice. A cet effet, un document vous a été remis dans le dossier de séance.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** demande à Mme Sonia Lévêque de présenter rapidement ce document. Elle précise qu'il s'agit d'un document de travail et de sensibilisation, il n'a pas la prétention d'être ni contractuel, ni exhaustif.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler rejoint la séance.**

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** rappelle que notre territoire présente une forte cohérence, ce qui lui confère un important avantage. Nous devons nous appuyer sur des outils afin de nous aider à définir les orientations à prendre pour ce territoire. Nous en disposons déjà d'un certain nombre, comme la stratégie de développement économique, la stratégie de développement touristique ou encore le PLH. La démarche qui consiste pour les communautés de communes du Pays de prendre compétence et ensuite de transférer cette compétence au Pays est en marche.

Il nous reste encore une question importante à solutionner, c'est la position que pourrait adopter la commune de Wittelsheim. Dans l'hypothèse de son rattachement au SCOT Thur Doller, Wittelsheim serait donc appelée à intégrer un établissement intercommunal. Le Président du Pays va officiellement saisir la commune prochainement.

Dans tous les cas, la démarche Scot est une démarche qui nécessite beaucoup d'investissement de la part des élus notamment en nombre de réunions. Ce n'est pas le travail qui va manquer, mais ce sera très intéressant !

**Monsieur François Tacquard** précise que l'évolution des Schéma Directeurs en SCOT est incontournable. Cependant, il faut laisser faire la démocratie, en particulier lorsqu'il s'agit de demander aux communes de s'exprimer sur un transfert de compétence vers leur intercommunalité et ensuite vers un Syndicat Mixte. Le Syndicat Mixte est le résultat d'une démarche démocratique de second degré. La Communauté de Communes de Saint Amarin n'a pas encore délibéré, le processus est en cours.

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** compte sur le Président pour que la CC de la Vallée de Saint Amarin prenne cette décision le plus rapidement possible. En outre, il tient à rassurer l'ensemble des conseillers, car le souhait du Syndicat Mixte est que les discussions et la concertation soit les plus larges possible.

**Monsieur André Kippelen** souhaite attirer l'attention des conseillers sur le montant prévisionnel des études : 300 000€ !

**Monsieur Jean-Paul Omeyer** le rassure, ces chiffres correspondent à des démarches déjà engagées ailleurs, ici, en Thur Doller nous disposons déjà de beaucoup d'informations, et on peut espérer que le montant réel soit moindre.

**Monsieur Georges Freyburger** souhaite que ces montants soient cernés le mieux possible et qu'ils ne soient pas communiqués aux prestataires au moment des consultations.

**Monsieur Jean Pierre Baeumler** souhaite présenter ses excuses pour son retard. Il recevait des sections du Lyons club qui accueillait leur gouverneur et la conversation s'est prolongée. Il souhaite intervenir sur le SCOT. En effet, on a besoin d'un SCOT pour nos PLU. Le premier investissement qui sera demandé au Conseil et à ses conseillers, c'est le temps ! Lors de l'élaboration du schéma directeur encore en vigueur, il a assisté à plus de 150 réunions. L'objectif n'est pas de décourager les conseillers mais de mettre l'accent sur un aspect qu'il convient de ne pas négliger.

**Monsieur Jacques Muller** s'interroge sur la différence fondamentale entre la charte du Pays et le SCOT.

**Monsieur Jean Paul Omeyer** indique que le SCOT doit prendre en compte la charte du Pays.

**Monsieur François Tacquard** complète les propos en précisant que le SCOT est quand même un outil spatial, il tien compte des pressions sur le foncier tant en matière économique, agricole, que d'habitat ou d'infrastructures, et que ces conflits usages nécessiteront des arbitrages.

#### Point 5 - Questions diverses

- Etat d'avancement des travaux du Conseil de Développement et compte rendu de la séance plénière du 13 décembre 2006. **Monsieur François Hubert** souhaite intervenir en quatre points :

•

1) **Monsieur François Hubert** souhaite remercier le Conseil de lui avoir permis de participer aux rencontres nationales des Conseils de Développement en octobre dernier. 50 Conseils y étaient représentés sur les 500 identifiés en France. Ce furent deux journées riches en expériences et initiatives.

2) **Monsieur François Hubert**, ainsi que les membres du groupe de travail « services à la population » du CD ont participé à un rendu de travail intermédiaire concernant les services à la population et ils souhaitent partager avec le Conseil Syndical leur grande inquiétude, vis-à-vis du travail engagé. Il vient de remettre à cet effet une lettre à Monsieur Baeumler.

3) Le Conseil de développement s'est réuni en séance plénière avant-hier, mercredi 13 décembre. Deux avis ont été validés par l'Assemblée :

Le premier porte sur l'agriculture ; le second sur les déplacements. *Les documents sont remis au Conseil.*

**Monsieur François HUBERT** encourage les conseillers à prendre connaissance de ces avis et à réagir.

**Monsieur François Tacquard** souligne que l'avis sur les déplacements est pertinent. Il est en cohérence avec la motion adoptée par la Communauté de Communes de la vallée de St Amarin.

4) **Monsieur François Hubert** rappelle que les Communautés de Communes ont désigné des élus pour siéger au Conseil de Développement. Certains sont très fidèles, d'autres essayent de l'être et certains, on ne les as jamais vu!!! Il comprend que les agendas sont bien chargés. Afin de s'assurer de leur bonne représentation au Conseil de Développement, les communautés de communes gagneraient à désigner d'autres personnes s'il s'avère que leurs représentants actuels ne peuvent pas suivre les travaux.

- Calendrier des réunions 2007

Le calendrier prévisionnel des réunions 2007 a été distribué en séance.

**Monsieur Jean-Pierre Baeumler** clôt la dernière séance de l'année en invitant les participants à partager quelques instants de convivialité.